



DITABA

Bulletin de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris

Afrique du Sud, construire une nation gagnante dans une Afrique meilleure et un monde meilleur



Le nouveau président sud-africain, Monsieur Jacob Zuma.

Editorial

Jacob Zuma, quatrième président de l'Afrique du Sud démocratique

Les quatre cents députés du Parlement sud-africain ont élu, le mercredi 6 mai au Cap, Jacob Zuma au poste de président de la République d'Afrique du Sud. Le Congrès national africain (ANC), dont il est issu, avait largement remporté les élections générales du 22 avril.

Cette élection n'était qu'une formalité dans la mesure où, dans le système sud-africain, une majorité simple est requise pour être élu président et où l'ANC, au pouvoir depuis les premières

élections démocratiques en 1994, avait obtenu 65,9% des suffrages, soit 264 députés sur 400. Jacob Zuma, 67 ans, deviendra officiellement président le samedi 9 mai à l'occasion d'une cérémonie d'investiture à Pretoria, à laquelle devraient assister quelque 30.000 personnes. M. Zuma va succéder à Kgalema Motlanthe, le vice-président de l'ANC, qui assurait l'interim depuis septembre après la démission de Thabo Mbeki.

Monsieur Zuma devrait annoncer dès le lendemain son gouvernement.

Quelques jours après les résultats des élections, M. Jacob Zuma avait proclamé qu'il serait « *le président de tous les Sud-Africains* » et promettait de travailler à l'amélioration des services publics.

la suite > page 2

Ce mois-ci

Pages 1 et 2

Editorial

Jacob Zuma, quatrième président de l'Afrique du Sud démocratique

Page 3

Jacob Zuma, des faubourgs de Durban à la Présidence

Page 4

Brèves

- Affaires étrangères
- Economie
- Culture

Page 5

Brèves

- Culture
- Coupe du Monde
- Santé

Page 6

- Le saviez-vous ?

- Ils ont dit...

- Calendrier

- Contacts

Taux de change du rand (6 mai 2009)

US dollar : 8,12

Euro : 10,77

Livre Sterling : 12,11

Editorial (suite) : Jacob Zuma, quatrième président de l'Afrique du Sud démocratique

Le nouveau gouvernement devrait introduire de nouvelles lois pour favoriser les droits des travailleurs, afin notamment de «réguler les contrats de travail, les contrats de sous-traitance et précaires», avait expliqué M. Jacob Zuma à des milliers de personnes réunies à East London. Le futur président avait également appelé les employeurs à innover face à la crise économique mondiale en effectuant des coupures budgétaires qui n'affectent pas les travailleurs. «Nous répétons notre message au monde des affaires : il doit faire tout son possible pour maintenir l'emploi», avait-t-il précisé.

Le Congrès national africain (ANC) a donc emporté les élections générales du 22 avril, avec 65,9 % des suffrages, et la très forte mobilisation des électeurs s'était maintenue pour le 4e scrutin de l'Afrique du Sud après l'apartheid. L'ancien mouvement de libération est en léger recul par rapport aux élections de 2004 (69,7 %) et échoue à obtenir la majorité des deux tiers au Parlement, avec 264 sièges sur 400. Le futur président de l'Afrique du Sud, Jacob Zuma, avait toutefois salué «la splendide victoire» de son parti. L'ANC a devancé, en effet, de très loin son principal rival, l'Alliance démocratique (DA), bien que celle-ci progresse nettement avec 16,68 % des voix (67 députés) contre 12,8 % (50 sièges) en 2004. Vient ensuite le Congrès du peuple (Cope), formé par des dissidents de l'ANC, avec 7,42 % (30 sièges). La participation, qui s'est élevée à 77,3 %, démontre la santé de la démocratie sud-africaine, quinze ans après les premières élections multiraciales, a estimé le président de la Commission électorale, Brigalia Bram, «félicitant» les partis pour une campagne et un scrutin «pacifiques». Plus de 23 millions d'électeurs étaient inscrits pour renouveler l'Assemblée nationale et les Parlements provinciaux.

L'Union africaine, pour sa part, a qualifié ces élections de «libres et équitables». Le Premier ministre britannique Gordon Brown a appelé M. Zuma pour le féliciter, précisant qu'il souhaitait «travailler étroitement avec le nouveau gouvernement sud-africain».

L'ancien président sud-africain, M.Thabo Mbeki, a, lui aussi, appelé son adversaire afin de le féliciter pour la victoire écrasante du parti au pouvoir, avait indiqué le porte-parole de M. Mbeki au lendemain des élections. Il avait également confirmé que M. Mbeki assisterait à l'investiture de M. Zuma, le 9 mai.

Enfin, la France a salué la vitalité de la démocratie sud africaine «qui vient à nouveau de se manifester à l'occasion des élections générales du 22 avril». «La très forte participation a démontré l'attachement de la nation sud-africaine à ses institutions et à la démocratie. La France adresse un message de félicitations et d'amitié au peuple sud-africain et à ses dirigeants», indiquait un communiqué du ministère français des Affaires étrangères.

Répartition des sièges à l'Assemblée nationale

ANC 264
Democratic Alliance 67
Congress of the People (Cope) 30
Inkatha Freedom Party 18
United Democratic Movement 4
Freedom Front Plus 4
Independent Democrats 4
Pan African Congress of Azania 1
United Christian Democratic Party 2
African Christian Democratic Party 3
Azanian People's Organization 1
Azanian People's Convention 1
Minority Front 1

ANC: 264 sièges contre 136 pour l'opposition

Jacob Zuma

Des faubourgs de Durban à la présidence.

12 avril 1942 : Jacob Zuma naît à Nkandla dans la province du Natal. Il passe toute son enfance entre le Zoulouland et les banlieues de la ville de Durban. Son père, policier, meurt en 1945 alors qu'il n'a pas trois ans. Sa mère est femme de ménage chez des Blancs. Il ne reçoit aucune formation scolaire.

1959 : A l'âge de 17 ans, alors qu'il est garçon de courses à Durban, Jacob Zuma rejoint l'ANC.

1962 : Il devient également un membre actif de sa branche armée, l'Umkhonto we Sizwe, à la suite de l'interdiction de l'ANC en 1960.

1963 : Chargé de monter un réseau d'activistes clandestins dans la province du Natal, il est arrêté avec 20 de ses recrues près de la ville de Zeerust dans l'ouest de la province du Transvaal. Reconnu coupable de conspiration contre le gouvernement, il est condamné à dix années de prison et envoyé purger sa peine au pénitencier de Robben Island aux côtés notamment de Nelson Mandela condamné à perpétuité dans une autre affaire similaire. C'est durant son incarcération à Robben Island que, grâce aux cours dispensés par ses co-détenus comme Govan Mbeki, Jacob Zuma apprend à lire, à écrire et se familiarise aux débats d'idées.

1973 : Il est libéré et tente immédiatement de réactiver l'ANC dans la province du Natal.

1975 : De nouveau passé dans la clandestinité et recherché par la police, il quitte l'Afrique du Sud pour le Swaziland.

1977 : Il s'installe au Mozambique, désormais indépendant, et organise le soutien aux exilés après les émeutes de Soweto en 1976. Il devient membre du comité national exécutif de l'ANC et vice-président de la représentation de l'ANC au Mozambique jusqu'en 1984, année où il en devient président.

1987 : Jacob Zuma est contraint de quitter le Mozambique et rejoint le quartier général de l'ANC à Lusaka, en Zambie, où il prend la tête des services de renseignements et participe à l'organisation de la branche armée du Congrès National African. Il est dorénavant à la fois membre du conseil politique et du conseil militaire de l'ANC.

1990 : À la suite de la légalisation de l'ANC par le gouvernement de Frederik de Klerk, Jacob Zuma est l'un des premiers leaders exilés à revenir en Afrique du Sud pour entamer le processus de négociation.

1991 : Il est élu vice-secrétaire général de l'ANC à la demande de Nelson Mandela. Il s'occupe alors du retour des exilés et des combattants.

1994 : Principal artisan de la paix au Natal où il a contribué à mettre fin aux affrontements ethniques et fratricides entre l'ANC et les Zoulous de l'Inkatha Freedom Party de Mangosuthu Buthelezi (IFP), Jacob Zuma gagne la reconnaissance de ses concitoyens.

Décembre 1994 : Il est élu chef de la direction nationale de l'ANC et devient ainsi le 3ème personnage du parti derrière Nelson Mandela et Thabo Mbeki. Il dirige parallèlement l'ANC dans le KwaZulu-Natal.

1997 : Il devient vice-président de l'ANC.

Juin 1999 : Jacob Zuma est choisi par le président Thabo Mbeki pour occuper le poste de vice-président de la République. Il sera reconduit dans ses fonctions, tout comme Thabo Mbeki en 2004 mais, en délicatesse avec la justice, il devra quitter son poste en juin 2005.

Juin 2005 : Jacob Zuma est inculpé pour corruption.

20 septembre 2006 : Un tribunal sud-africain ordonne l'abandon des accusations de corruption.

15 au 20 décembre 2007 : Lors de la conférence électorale du président de l'ANC, qui se tient à Polokwane, Jacob Zuma reçoit le soutien de près des trois-quarts des 3 900 délégués face au président sortant Thabo Mbeki.

18 décembre 2007 : Jacob Zuma devient ainsi président de l'ANC en remportant 2 329 voix (60% des suffrages) contre 1 505 au président sortant et chef de l'Etat, Thabo Mbeki. Il conservera ce poste jusqu'à aujourd'hui.

28 décembre 2007 : Nouvelle inculpation qui sera invalidée en septembre 2008, le juge estimant que cette inculpation était probablement motivée par des raisons politiques.

8 janvier 2008 : Le comité exécutif de l'ANC confirme que Jacob Zuma mènera la campagne du parti lors des élections générales de 2009 et qu'il sera le candidat du Congrès national africain pour la présidence du pays.

22 avril 2009 : L'ANC remporte une nouvelle fois la majorité des sièges au Parlement.

6 mai 2009 : Jacob Zuma devient le nouveau chef de l'Etat.

En mai 2008, le magazine *Time* classait Jacob Zuma huitième sur sa liste des cent personnes les plus influentes au monde.

Brèves

Affaires étrangères

Exemption de visa pour les Zimbabwéens.

Les Zimbabwéens n'ont plus besoin de visa pour effectuer un séjour inférieur à 90 jours en Afrique du Sud, où des centaines de milliers d'entre eux sont entrés illégalement ces dernières années. « *L'Afrique du Sud a levé les restrictions de visa pesant sur les citoyens zimbabwéens en visite dans le pays pour une période n'excédant pas 90 jours* », a annoncé le ministère sud-africain de l'Intérieur. Selon la ministre, Mme Nosiviwe Mapisa-Nqakula, cet accord a été signé après deux ans de négociations avec le pays voisin. Il vise à favoriser « *la reconstruction de l'économie zimbabwéenne* » et devrait permettre à l'Afrique du Sud de mieux contrôler les entrées sur son territoire. « *Il est maintenant possible à nos citoyens d'aller librement en Afrique du Sud, en sachant qu'ils peuvent entrer en sécurité* », s'est, de son côté, réjoui le ministre zimbabwéen de l'Intérieur, M. Giles Mutsekwa, cité dans le communiqué du ministère sud-africain. Un tel accord était déjà en vigueur avec les autres pays frontaliers de l'Afrique du Sud (Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie et Swaziland).

Economie

La Banque Centrale baisse son taux directeur.

La Banque centrale sud-africaine a baissé, fin avril, son taux directeur d'un point à 8,5%, troisième baisse consécutive depuis décembre, en raison d'une inflation plus faible et de l'impact de la crise financière mondiale. Cette baisse du taux directeur devrait permettre de limiter les effets de la très probable récession, qui devrait être annoncée ce mois-ci dans la première économie du continent, et de relancer la consommation des ménages. « *La croissance nationale est dépendante jusqu'à un certain point de la reprise économique internationale* », a justifié le directeur de la Banque centrale, M. Tito Mboweni, lors d'une conférence de presse retransmise à la télévision. La production et la croissance des investissements sont en baisse, a-t-il ajouté. La Banque centrale avait baissé pour la première fois en décembre 2008 d'un demi-point son taux directeur. Cette institution, qui a pour objectif de contenir l'inflation entre 3 et 6%, avait relevé ce

taux à six reprises entre juin 2007 et décembre 2008, afin de tenter de contenir l'envolée des prix poussés par le pétrole et l'alimentation. A partir de septembre, l'inflation a commencé à ralentir après un record à 13,7% en août, son plus haut niveau depuis six ans, rendant possible un desserrement du crédit. Le taux d'inflation annuel en mars était de 8,5%. La légère baisse enregistrée s'explique par la diminution des cours du pétrole mais est contrebalancée par la hausse continue des prix des produits alimentaires.

Culture

Un nouveau guide touristique sur l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud a tout d'une grande destination touristique. C'est ce que démontre le guide «*Afrique du Sud aujourd'hui*» à travers ses 288 pages toutes en géographie, paysages et culture. La collection des guides «*Aujourd'hui*» se veut résolument culturelle, et ce n'est pas la version Afrique du Sud qui dérogera à la règle. Dans ce guide, pas de bonnes adresses ou de bons plans. Ce qui est mis en valeur, c'est la culture. Une première partie, intitulée «*Panorama*», se consacre aux aspects géographiques, historiques et économiques du pays. La deuxième partie correspond à la découverte des villes, des parcs nationaux, des régions... Un découpage géographique qui a le mérite d'être clair et précis. La dernière partie s'attèle à donner tout de même quelques conseils pratiques concernant le voyage à proprement parler, mais ne constitue pas l'épine dorsale du guide. A noter que les cartes, très épurées, sont claires et faciles à lire.

Afrique du Sud Aujourd'hui, Editions du Jaguar, 25 €

Photographie : Ernest Cole : Afrique du sud, de l'apartheid à nos jours.

Premier photographe noir freelance d'Afrique du Sud, Ernest Cole a courageusement documenté l'implacable régime de l'apartheid dans les années 50. Au début des années 60, il travaille en freelance pour plusieurs journaux sud-africains. Il émigre aux États-Unis en 1964 et présente son projet sur l'apartheid à Magnum Photos. Un livre, «*House of Bondage*», est publié en 1967 et interdit en Afrique du Sud. Les images présentées à Sète en sont extraites. «*Trois cents ans de suprématie des blancs en Afrique du Sud nous ont mis en esclavage, nous ont dépouillés de notre dignité, nous ont volé notre amour-propre et nous ont*

entourés de haine », explique le photographe. Nombre de ses photos ont été utilisées par l'ANC. Après un long séjour en Suède où il s'est mis au cinéma, Ernest Cole meurt à New York en 1990.

Anne Rearick, Guy Tillim et les étudiants du Market photo workshop (créé par David Golblatt à Johannesburg) proposent, eux aussi, leurs regards sur ce pays, de l'Apartheid à nos jours.

Ancienne Chapelle du Quartier Haut, Angle rue Borne et Grand'Rue haut, 34200 Sète

Du 30 avril au 15 mai 2009

L'Afrique du Sud, 15 ans de Démocratie.

Image, reflet, miroir de l'Afrique du Sud, le mur est souvent frontière et séparation. Il se transforme en lien, devient support d'expression graphique. Le mur graffité ou peint relève à la fois les tensions de l'apartheid, célèbre la naissance de la démocratie et projette les aspirations et rêves des populations. Il est aussi vecteur de communication lorsqu'il diffuse les messages d'éducation ou de santé, et particulièrement lorsqu'il relaie les mots d'ordre de la campagne contre le sida, la «*nouvelle lutte*». Elisabeth Deliry-Antheaume, géographe et photographe, et Benoît Antheaume, directeur de recherche à l'IRD (Institut de Recherche pour le développement) nous invitent à découvrir une sélection de photographies collectées depuis 1995 dans pratiquement toutes les villes et townships du pays qu'ils ont parcourues inlassablement. A travers leur expérience, et les témoignages qu'ils ont recueillis, c'est le processus de transformation du pays qu'ils tentent de nous faire partager.

Les photographies sont un bel hommage à l'Afrique du Sud, pays invité du colloque, et à ses artistes connus ou anonymes, qui sans relâche nous invitent à porter un autre regard sur les villes et la société sud-africaines.

En parallèle à cette exposition aura lieu, du 27 au 30 mai 2009, un colloque international d'écologie politique sur les «*fronts écologiques*» dont l'Afrique du Sud est le pays d'honneur. Cinq chercheurs et représentants d'ONG sud-africains seront présents à cette manifestation.

L'exposition aura lieu du 27 mai au 15 juin 2009. Université de Limoges, Faculté des lettres et Sciences Humaines. Tél : 05 55 43 56 36, julien.dellier@unilim.fr

Brèves

Culture

L'Afrique du Sud à l'honneur à Gardanne.

Cette année, le Festival Arts et Festins du Monde de Gardanne a décidé de donner un éclairage particulier sur l'Afrique du Sud : atelier de chant zulu et danses traditionnelles gumbos, exposition hommage à la démocratie sud-africaine, peinture Ndebele, concerts aux sonorités du Sud de l'Afrique... sans oublier les rythmes et chants des autres continents. Comme l'année dernière, un espace permettant de découvrir des produits et services issus du commerce équitable sera présent.

Mardi 12 mai à 18 h

Conférence sur le thème « Nelson Mandela dans l'histoire de l'Afrique du Sud » par Jean Guiloineau, traducteur et biographe de Nelson Mandela.

Mercredi 13 mai à 18 h

Lecture en musique par Denis Hirson, poète sud-africain avec Sonia Emmanuel (comédienne) et Steve Potts (saxophoniste), précédée d'une petite introduction à la littérature sud-africaine par Jean Guiloineau.

Jeudi 14 mai à 18h

Rencontre avec l'auteur de « Zulu » (Editions Gallimard), Caryl Férey, auteur d'un roman policier ayant pour cadre l'Afrique du Sud et Stefanie Delestré, directrice de la collection Le Poulpe.

A 20h

Concert en hommage à la « Vénus Hottentote » par Camel Zekri.

Samedi 16 mai à 10h30

Ubuntu, Contes de Bonne Espérance de Naomi Canard. Dans la culture sud-africaine « Ubuntu » renvoie à la notion d'interdépendance entre les individus et les peuples, leur humanité commune.

A 11h30

Baptême officiel de la Médiathèque Nelson Mandela, en présence de l'Ambassadeur d'Afrique du Sud en France, avec l'école municipale de Musique et les élèves de l'école Frédéric-Mistral.

à 17h30

Sam Tshabalala, Concert intimiste de ce grand chanteur international qui a chanté en 1993 pour Nelson Mandela.

Du mardi 12 au vendredi 16 mai : des films sur l'Afrique du Sud

proposés dans l'Auditorium de la Médiathèque.

Renseignements au Service culture et vie associative, 1 boulevard Bontemps 13120 Gardanne Tél : 04 42 65 77 00

Journée Spéciale Afrique du Sud à la Goutte d'Or.

Saraaba propose, le samedi 16 mai 2009, une journée spéciale Afrique du Sud. Saraaba est un espace culturel qui offre des concerts, des expositions, des contes, des ateliers de danse et de chant, des conférences-débats...et plusieurs autres activités. Saraaba accueille ACAGO (Association Culturelle et Artistique de la Goutte d'Or).

La Journée sud-africaine comprendra : la projection du film « Oberlin-Inanda: the Life and Times of John L. Dube », co-fondateur de l'ANC en 1912, (55 min, Mention spéciale FESPACO 2005) en présence du réalisateur Cherif Keïta venu spécialement des Etats-Unis, à 16heures (Entrée libre); une conférence sur le thème : « *L'Afrique du Sud, société post raciale* » avec Lazare Ki Zerbo (philosophe et historien) et Cherif Keïta, professeur de littérature francophone et réalisateur du film Oberlin-Inanda, à 17h30 ; enfin, un concert hommage à Miriam Makeba avec Dana, à 21heures. Les participants pourront également découvrir un plat sud-africain.

Saraaba – ACAGO – AFRISSON, 19, rue de la Goutte d'Or - 75018 Paris, Tél.: 01 42 62 65 83 M° Barbès ou La Chapelle www.saraaba.fr www.afrisson.com

Coupe du Monde

Entente régionale pour la fourniture d'électricité.

Des compagnies d'électricité d'Afrique australe se sont engagées à fournir l'électricité supplémentaire dont l'Afrique du Sud aurait besoin pour accueillir la Coupe du Monde de Football en 2010. Un protocole d'accord a été signé à l'issue d'une réunion du Southern African Power Pool (SAPP, Afrique australe), qui regroupe les compagnies d'électricité d'Afrique du Sud, d'Angola, du Botswana, du Malawi, du Mozambique, de Namibie, de République démocratique du Congo, du Swaziland, de Tanzanie, de Zambie et du Zimbabwe. Lors d'une conférence de presse, donnée à l'issue de la signature, le directeur

de la compagnie d'électricité sud-africaine ESKOM, M. Johnny Dladla, a indiqué que l'Afrique du Sud aura suffisamment de courant en 2010 pour satisfaire la demande d'environ 500.000 touristes qui pourraient visiter le pays durant la Coupe du monde. « *Nous avons invité les membres du SAPP à participer à cette réunion afin de chercher des moyens destinés à offrir à l'Afrique du Sud l'électricité supplémentaire dont elle pourrait avoir besoin pour la Coupe du monde* ». M. Dladla a salué la coopération régionale en matière d'électricité. « *Nous sommes ravis du niveau de coopération entre les membres du SAAP* », a-t-il déclaré, ajoutant que « *cette initiative confirme que la Coupe du monde 2010 est réellement un événement africain* ».

10 millions de visiteurs attendus en 2010.

Environ 10 millions de visiteurs sont attendus l'année prochaine, au moment où le pays va accueillir plusieurs événements sportifs mondiaux, comme la Coupe du monde de football, la Coupe des confédérations, l'Indian Premier League, le Trophée des champions de l'ICC et le British Lion's Tour. Le ministre du Tourisme, M. Marthinus van Schalkwyk, estime que ces événements « *vont aider le secteur du tourisme à faire face à la tempête économique mondiale* » et « *donnent l'occasion à l'Afrique du Sud de prouver sa compétitivité sur le plan international* ».

Santé

Pas de cas de grippe porcine en Afrique du Sud.

Il n'existe pas de cas « *confirmé* » de grippe porcine en Afrique du Sud, où un second cas suspect s'est révélé négatif, tout comme le premier la semaine dernière, a annoncé le lundi 4 mai l'Institut national pour les maladies transmissibles (NICD). « *A la date du 4 mai 2009, il n'y a pas en Afrique du Sud de cas de grippe porcine confirmé par un laboratoire* », a affirmé l'Institut national pour les maladies transmissibles (NICD). La semaine précédente, le NICD avait annoncé qu'un premier cas suspect de grippe porcine s'était révélé négatif dans la province du Gauteng. Le second cas s'est aussi révélé négatif. Les deux patients qui présentaient des symptômes de la grippe sont des Sud-Africaines rentrées récemment du Mexique.

Le saviez-vous ?

La seconde phase des ventes de billets pour la Coupe du Monde de Football 2010 s'est ouverte le 4 mai avec quelque 100.000 billets mis en vente sur le principe du « *premier arrivé, premier servi* ». Chaque personne peut acheter 4 billets par match pour sept matches maximum au total. Le prix des billets débute à 20 dollars. Les personnes ayant fait une demande de billet seront informées dans les dix jours ouvrables suivants. Cette seconde phase se poursuivra jusqu'au 16 novembre ou bien jusqu'à épuisement du stock. Deux autres phases de vente sont prévues après le tirage au sort final. La première phase aura lieu du 5 décembre 2009 au 22 janvier 2010 et la seconde du 9 février 2010 au 7 avril 2010. Enfin, s'il reste des billets, une dernière vente aura lieu du 15 avril au 11 juillet 2010. Lors de la première phase de vente, 1,8 million de demandes avaient été faites en provenance de 205 pays. Les Sud-Africains arrivent en tête des acheteurs suivis des Américains, des Anglais et des Allemands.

Ils ont dit...

« L'économie sud-africaine ne s'effondrera pas sous la direction de Jacob Zuma. Je sais que c'est un homme doté de grandes compétences, qui aime le succès et qui ne conduira pas l'Afrique du Sud ou lui-même à l'échec. Il est très important que l'Afrique du Sud ne s'isole pas. Notre économie ne deviendra pas idéologique, elle demeurera rationnelle. Partout dans le monde, nous combattons pour la rationalité. A propos de mon avenir personnel, j'ajouterai que l'on ne peut pas faire ce métier éternellement. Le nouveau président décidera, mais je ne me serais pas porté candidat si je n'étais prêt à continuer de servir ».

Le ministre des Finances, M. Trevor Manuel.



Calendrier

1er mai 2009 : Fête du travail

6 mai 2009 : Désignation du président par le Parlement.

9 mai 2009 : Investiture du nouveau président.

13-24 mai 2009 : La National Film and Video Foundation d'Afrique du Sud participe au Festival International du Film à Cannes.

16 mai 2009 : Soirée spéciale organisée par la NFVF dans le cadre du Festival de Cannes en présence de l'Ambassadeur d'Afrique du Sud en France, Madame Konji Sebati.

16-24 mai 2009 : L'Afrique du Sud présente à la Foire de Bordeaux.

25-28 mai 2009 : Exposition sur la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud dans le cadre de la Semaine Africaine de l'UNESCO.

3 juin 2009 : Discours du président devant le Parlement au Cap.

3-7 juin 2009 : L'Afrique du Sud participe aux Fêtes Consulaires de Lyon.

14-28 juin 2009 : Coupe des Confédérations de la Fifa en Afrique du Sud.

16 juin 2009 : Journée de la Jeunesse.

27-28 juin 2009 : L'Afrique du Sud est l'invitée de la Fête des Plantes à Saint-Quai Portrieux.

Contacts

Ambassade d'Afrique du Sud

59 Quai d'Orsay 75343 Paris cédex 07
tél : 01 53 59 23 23 fax : 01 53 59 23 68
site web : www.afriquesud.net
mail : info@afriquesud.net

Tourisme sud-africain

61, rue La Boétie, 75008 Paris
Tél : 08 10 203 403 fax : 01 45 61 01 96
site web : www.southafrica.net
mail : satourism@afriquedusud-tourisme.fr

Consulat général à Rennes

Centre d'Affaires Ile-de-France
4 Avenue Charles Tillon 35000 Rennes
tél : 02 23 46 14 18 fax : 02 23 46 14 15
mail : cofogepe@wanadoo.fr

Consulat général à Lille

B.P. 256 100 rue Nationale
59000 Lille cédex
tél : 03 20 57 54 73 fax : 03 20 57 89 40

Consulat général à Monaco

30 Boulevard Princesse Charlotte
98000 Monaco
tél : (-) 9325 2425 fax : (-) 9797 6162
mail : consul-afriusud@carg.mc

DITABA, le bulletin de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris.

Publié par l'Ambassade d'Afrique du Sud Affaires Publiques, 59, quai d'Orsay 75343 Paris Cedex 07
Tel : 01 53 59 23 23 | Fax : 01 53 59 23 68 | Internet : www.afriquesud.net . Email : info@afriquesud.net
Création graphique : IT7 - www.it7.fr | mai 2009 | ISSN : 1776-1034